



COMMUNE DE CHATENAY

Membre de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

L'an 2020, 12 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHATENAY s'est réuni à la SALLE DE CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. CHARPENTIER Didier, Maire, en session ordinaire, suivant les contraintes sanitaires émises suite au coronavirus. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 28/04/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28/04/2020.

Etaient présents : MM. CHARPENTIER Didier, DAGUET Laurent, Mme PICHON Anne, M. RIPOCHE Guy, M. CARASENA Christian, MOREAU Xavier, MM. VILAR Christophe, MORANDIERE Eric, POULAIN Sébastien, SORIN Florent

Absents excusés : Mme CAREME Gwénaëlle donne pouvoir à Mr CHARPENTIER Didier

Soit la majorité des membres en exercice.

Monsieur CARASENA Christian a été nommé secrétaire de séance.

I- NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION

Cette notification a été préalablement transmise par mail aux conseillers qui ont pu voter après les explications complémentaires données par le Maire.

Les taux ont été inchangés par rapport à 2019 : TH 6%, TF bâtie 10%, TF non bâtie 16,85%.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette décision.

II- COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion a été préalablement transmise par mail aux conseillers.

Le compte de gestion trésorerie-commune est en équilibre.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ce compte gestion.

III-BUDGET

Le budget 2020 va être établi le 27 mai.

La Commission en exercice le moment venu l'examinera.

Le conseil en exercice du moment le votera avec les documents administratifs correspondants au plus tard début juillet.

IV-COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLET)

Le produit fiscal des communes va directement à la Communauté de Communes des Portes de l'Ile-de-France, mais celle-ci reverse une partie correspondant à 20% du produit fiscal revient aux communes.

A noter que cette année les dotations de l'Etat et de la Solidarité Rurale (Département) s'élèvent à 13 000 €, soit deux fois plus qu'en 2019.

V-LOGEMENT COMMUNAL 9 RUE DU MOULIN

La vente de la maison s'est concrétisée au prix de 63 000 € : les travaux de modification de l'installation électrique pour dissocier mairie et logement sont actés pour 1 500 € pour Enedis. Le devis de l'électricien est en attente. Les travaux concernés, ainsi que l'évacuation du grenier devra se faire avant début juillet.



COMMUNE DE CHATENAY

Membre de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

VI- REPRISE SCOLAIRE

En remplacement de l'agent titulaire du SIRP, notre agent communal assurera tous les midis la désinfection du mobilier et des sanitaires jusqu'à fin juin. Pour la même opération le soir, un agent de Oysonville assurera la tâche jusqu'à fin mai. Ce poste reste à préciser pour le mois de juin.

VII- QUESTIONS DIVERSES

Certaines déchetteries sont de nouveau ouvertes. Pour Châtenay, les plus proches sont Roinville et Angerville. Il faut impérativement prendre rendez-vous sur le site internet www.sitreva.fr avant de s'y rendre

Le Maire signale qu'il s'avère que l'échelle d'accès au clocher de l'église est hors service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Maire,
Didier CHARPENTIER